

Souss Massa Drâa : Préserver les ressources hydriques : Débat autour des redevances d'extraction de matériaux de construction du domaine public

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-07-2008 01:22:47

Le Conseil administratif de l'Agence du Bassin Souss Massa a tenu au siège de la wilaya d'Agadir, mardi 1er juillet, sa réunion annuelle au titre de la même année, pour débattre autour du projet de décision relative aux redevances d'extraction de matériaux de construction du domaine public hydraulique.

Cette rencontre ayant enregistré la participation de tous les acteurs et intervenants dans le secteur, a été présidé par Abdelkébir Zahoud, secrétaire d'Etat chargé de l'eau et de l'environnement, en présence de Aziz Akhannouch, président de la région Souss Massa Drâa et de Rachid Filali, wali de la région SMD et gouverneur de la préfecture d'Agadir Ida Outanane. Ont aussi participé aux travaux de cette rencontre les gouverneurs des provinces et préfectures de la région.

L'extraction des matériaux de construction a-t-on conclu entraîne l'exploitation excessive exercée sur les cours d'eau, ce qui a des répercussions néfastes et sur l'environnement et sur la population de la région, comme il provoque une perturbation du cours normal des eaux dans les fleuves et les rivières au niveau de cette région. Et comme on l'a évoqué, les moyens matériels dont dispose l'Agence ne lui permettent pas d'accomplir, exhaustivement et conformément à la loi 95/10 relative à l'eau, les missions qui lui incombent.

Devant cette situation difficile, l'Agence du bassin Souss Massa Drâa a suggéré la mise en oeuvre du projet de décision autour de la révision de la valeur des redevances d'extraction de matériaux de construction du domaine public hydraulique et proposé l'augmentation de son prix de 5 DH à 10 DH pour le m³. L'octroi d'autorisation d'extraction de ces matériaux a aussi constitué un axe important parmi d'autres ayant fait l'objet de ce projet de décision, de cette réunion. Et on a préconisé dans ce sens que ces autorisations ne doivent, en aucun cas, être prodiguées aux particuliers, et elles sont par conséquent octroyées aux entités, aux associations et aux coopératives. Et pour certains usages du domaine public hydraulique, l'Agence peut avoir recours aux enchères publiques, en vue de garantir la lucidité et la transparence. Ce projet de décision a-t-on ajouté est applicable juste après sa promulgation par le conseil administratif de l'Agence du Bassin Souss Massa. Le directeur de l'Agence du bassin Souss Massa Drâa et le percepteur de cette institution seront pour leur part chargés de la mise en vigueur de cette décision.

Rachid Filali, wali de la région, a rappelé, dans de son allocution prononcée à l'occasion, l'importance de la prise en considération des changements, voire les mutations enregistrées en la matière au cours de l'année en cours. Ce qui appelle à sa soumission à l'étude, à la recherche et à la réflexion stratégique.

La préservation des ressources hydriques est la responsabilité de tout le monde, a poursuivi le wali de la région. Et c'est, d'ailleurs un facteur essentiel pour la continuité du processus de développement.

La convention cadre pour la préservation des ressources en eau opérationnalisée à travers le lancement de la campagne communicative, la caravane de l'eau en l'occurrence, ayant effectué sa tournée à travers les centres agricoles principaux du bassin hydraulique Souss Massa dans la période comprise entre le 10 novembre et le 6 décembre de l'année précédente a permis l'information des agriculteurs quant au contenu de la convention cadre autour de l'eau, la sensibilisation à l'importance voire la nécessité de l'économie de l'eau, vu la détérioration de la nappe hydrique et la raréfaction des ressources en eau au niveau de la région et l'opportunité du recours aux cultures valorisantes et moins consommatrices d'eau. La réussite de cette campagne, a-t-il conclu, dépend de la convergence de tous les intervenants: les agriculteurs, les élus, les associations professionnelles et les administrations publiques.

Les autorités de la wilaya, en vue de contribuer à la préservation de cette substance vitale, a pris toutes les mesures nécessaires pour l'application des textes de loi en la matière. Et dans le même sens, il est prévu la réalisation du projet de création de la station de dessalement des eaux de mer avec une capacité de productivité atteignant les 60 millions m3, pour subvenir aux besoins en matière d'eau d'irrigation agricole au niveau de la province de Chtouka Ait Baha et pour approvisionner les populations de cette province en eau potable. Le Conseil de la région Souss Massa Drâa procédera au lancement des études autour de ce projet stratégique et vital qui verra le jour prochainement.

Soutien aux associations

Deux accords ont été signés, à Agadir, sur le soutien à apporter à l'association Souss-Massa-Drâa Initiative, un des mécanismes mis en place par le Conseil de la région pour accompagner et financer en prêts d'honneur les porteurs de projets de la région.

Le premier accord a été signé par Mohamed Moudden, président de l'association et Mohamed Najib Guedira, directeur de l'Agence du développement social (ADS), qui va accorder une aide de 200.000 dirhams à l'association, soit le double de la contribution dont elle a bénéficié l'année dernière. Cette aide va permettre d'accroître le nombre des bénéficiaires porteurs de projets. Aux termes du deuxième accord, signé par M. Moudden et un représentant de l'Institut supérieur de l'informatique appliquée et de management (ISIAM) d'Agadir, l'institut va dispenser une formation technique aux porteurs de projets, dont le coût s'élève à 100.000 dirhams.

L'association Souss-Massa-Drâa Initiative compte parmi ses membres plusieurs partenaires dont la Chambre de commerce, d'industrie et de services des provinces d'Agadir Ida Outanane, Ait Melloul, Taroudant, Tiznit et Chtouka Ait Baha, l'ADS et le Centre régional d'investissement de la région ainsi que certains comités provinciaux de l'Initiative nationale pour le développement humain.

Abdelfattah ABERBRI
LE MATIN